

Motion proposée par le groupe communiste et républicain « Pour Harnes, l'Humain d'abord ! »

Le scandale du non-paiement des pensions des nouveaux retraités n'a que trop duré. Cette situation à la CARSAT Nord-Picardie est provoquée par la politique d'austérité et de réduction des dépenses publiques déclinée dans le pacte dit de « responsabilité » et dans la Convention d'Objectif de Gestion qui, cette année encore, prévoit une réduction de 15% du budget de la CARSAT.

Une centaine de suppressions d'emplois déjà effectives affecte le bon fonctionnement des services et ne permet plus de répondre aux besoins de traitement des nombreux dossiers entrants. De même pour des milliers de dossiers complets pouvant être validés et payés.

Dans toutes les localités du Nord/Pas-de-Calais, les permanences de la CARSAT ont été supprimées à compter de novembre dernier. Il en résulte que les dossiers qui étaient pré-instruits lors de ces permanences ne le sont plus : cela permettait qu'il n'y ait pas de délai d'attente du paiement des pensions, lequel intervenait dans la continuité immédiate du départ à la retraite des salariés. Ainsi, des milliers de retraitables et de retraités sont aujourd'hui dans l'impossibilité de faire valoir leur droit à pension et à perception de leur revenu de remplacement.

Cette situation est inadmissible et insupportable ! Il est pitoyable que la CARSAT et le Ministère de la Solidarité justifient ce véritable scandale par l'afflux des dossiers dû au baby-boom alors que cet afflux était prévisible depuis les années 50. Les organisations syndicales de la CARSAT et de retraités ont d'ailleurs alerté les pouvoirs publics sur les conséquences de la diminution considérable des moyens humains et matériels de la CARSAT dès 2013, en vain.

Beaucoup de retraités, au regard de la situation difficile voire dramatique qui leur est faite, sont obligés d'avoir recours à la solidarité familiale, aux associations caritatives pour manger ou aux aides d'urgence quand tombent les factures à payer car les créanciers, eux, n'attendent pas ! Et il est inconcevable que les aides d'urgence annoncées par le gouvernement soient prises sur l'enveloppe d'aide sociale destinée aux personnes âgées, car cette réponse n'est absolument pas de nature à régler le problème sur le fond.

C'est pourquoi, le conseil municipal de Harnes revendique avec l'ensemble des organisations syndicales de retraités :

- que soient versées immédiatement toutes les pensions dont les dossiers sont complets,
- que des avances à régulariser soient versées à tous les retraitables,
- que les moyens matériels et humains soient mobilisés pour rattraper le retard d'instruction des milliers de dossiers en souffrance,
- que les permanences de la CARSAT soient rétablies.

Refus de Philippe Duquesnoy .